



Offre d'emploi – Responsable de site

Loisirs-Action Val-Bélair

Tu as des qualités de leader? Tu voudrais encadrer une équipe d'animateurs dynamiques? Tu aimes les enfants? Rejoins notre équipe d'animation du Programme Vacances-Été!

Poste à combler : Responsable de site.

Lieu : Les sites ciblés à Val-Bélair.

Principales fonctions :

Participe au pré-camp des responsables. Encadre l'équipe d'animation sous sa charge. Vois au bon déroulement des activités sur son site. S'assure de confirmer les sorties et les autobus lors de journées de sortie. Fais un suivi entre les différents partenaires et l'équipe d'animation (coordonnateur, parents, responsable aquatique, etc.). S'assure que les animateurs respectent les exigences du PVE. Anime les rencontres de suivi des animateurs avec les responsables adjoints. Assure un suivi auprès des parents. Participe aux formations demandées. Toutes autres tâches connexes.

Exigences et conditions de travail :

Années d'expérience reliées à l'emploi : au moins 2 années au programme Vacances-Été ou autre expérience connexe.

Le candidat doit avoir un diplôme de niveau collégial ou équivalent (ou en voie de l'obtenir)

Description des compétences : Être à l'aise avec une clientèle de 5 à 12 ans et à l'encadrement du personnel. Posséder des aptitudes en planification, en organisation et en communication. Capacité de travailler en équipe. Être en bonne santé. Être en mesure de mener plusieurs dossiers simultanément.

Nombres d'heures : 40 heures par semaine

Salaire : Selon l'échelle établie

Conditions diverses : Dois être disponible à temps partiel de la mi-avril à la fin juin et à temps plein du 22 juin au 14 août inclusivement.

Statut d'emploi : Saisonnier, temps plein de jour

Durée de l'emploi : 2 à 4 mois

Date prévue d'entrée en fonction à temps plein : 2021-06-22

Communication

Nom de la personne à contacter : Charlyne Nobert, coordonnatrice

Moyen de communication : par courriel au pve@lavb.ca

Seuls les candidats retenus seront contactés pour une entrevue qui aura lieu vers la mi-février.